

## Bachelier : instituteur préscolaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Gosselies</b> Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : <a href="mailto:peda.gosselies@helha.be">peda.gosselies@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 80 Français 3			
Code	PEPS3B80PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Marie-Noëlle CORNET</b> ( <a href="mailto:marie-noelle.cornet@helha.be">marie-noelle.cornet@helha.be</a> ) HELHa Gosselies <b>Nathalie DETRY</b> ( <a href="mailto:nathalie.detry@helha.be">nathalie.detry@helha.be</a> ) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Isabelle ROSIER</b> ( <a href="mailto:isabelle.rosier@helha.be">isabelle.rosier@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à aborder l'apprentissage de la langue française avec les élèves du maternel.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
  - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
  - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques

6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de décrire, d'expliquer, d'expérimenter et d'argumenter les connaissances et les dispositifs didactiques à utiliser en classe maternelle.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B80PSA Français 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B80PSA Français 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [peda.braine@helha.be](mailto:peda.braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français			
Code	6_PEPS3B80PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Marie-Noëlle CORNET</b> ( <a href="mailto:marie-noelle.cornet@helha.be">marie-noelle.cornet@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours de français poursuit et approfondit les apprentissages théoriques et didactiques entamés en bloc 1 et 2. Il est demandé à l'étudiant de maîtriser les savoirs et savoir-faire relatifs aux méthodologies vues dans les années précédentes.

Une participation active est attendue.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de:

- concevoir et mettre en pratique des activités langagières variées et adaptées aux différents publics de l'école maternelle, en mobilisant ses connaissances pour interpréter avec justesse les situations à vivre
- développer des capacités d'observation et d'évaluation pour mieux orienter et organiser les activités proposées aux enfants
- porter un regard réflexif sur sa pratique : expliciter ses actes pédagogiques en fonction du cours et des expériences de stage; faire preuve d'autocritique par rapport aux leçons prestées; proposer des prolongements et adaptations en fonction des difficultés rencontrées.
- travailler en équipe.
- maîtriser son propre langage oral, à un niveau d'exigence adapté aux enfants de 2,5 à 5 ans, notamment en ce qui concerne le lexique et la syntaxe
- maîtriser la langue écrite afin de produire des documents professionnels.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- réflexion continue sur le rôle de l'enseignant dans les apprentissages langagiers à l'école maternelle : comment donner aux enfants le goût et l'envie de développer leurs propres compétences en savoir lire, savoir écrire, savoir parler, savoir écouter.
- sensibilisation aux profils d'élèves particuliers : enfant de 2.5 ans, apprenti-lecteur, apprenti-scripteur, enfant en difficulté ou à besoins spécifiques (allophones/bilingues, dyslexie, inégalités scolaires, etc).
- utilisation du dispositif psychomoteur au service des apprentissages en savoir lire et savoir écrire
- contruction collective d'outils.

#### Démarches d'apprentissage

La présentation des éléments théoriques se réalise sous une forme magistrale et interactive.

La présentation des éléments théoriques est une ressource à prendre en compte systématiquement.  
Les activités réalisées en stage feront l'objet d'un débriefing qui permettra d'analyser de manière critique les pratiques.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

**Néant**

### **Ouvrages de référence**

**Néant**

### **Supports**

Notes de cours, articles, présentations Powerpoint.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Un examen écrit portera sur les contenus abordés au cours. L'étudiant devra y démontrer sa capacité à mettre ces contenus en perspective, dans l'optique d'une mise en application didactique.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	30	Exe	70	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).